



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 janvier 2023
Français
Original : anglais

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye

Note verbale datée du 12 décembre 2022, adressée à la Présidente du Comité par la Mission permanente de la Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à la note verbale datée du 12 octobre 2022, la Mission permanente de la République de Serbie auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur d'informer le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1970 \(2011\)](#) concernant la Libye que les autorités compétentes de la République de Serbie n'ont pas appliqué de mesures restrictives au cours de la période écoulée, étant donné qu'il n'y a pas eu sur le territoire de la République de Serbie pendant ladite période d'activités de personnes ou d'entités inscrites sur la liste relative aux sanctions contre la Libye conformément aux résolutions du Conseil de sécurité ou visées par des mesures d'interdiction de voyager et de gel des avoirs.

